



Héricy, le 22 octobre 2021

À tous les membres du
Conseil Municipal

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira :

LE VENDREDI 29 OCTOBRE 2021
Salle du Conseil de la Mairie à 19 H 00

et vous prie de vouloir bien assister à cette séance, en application du code général des collectivités territoriales, et notamment des articles L2121-7, L2121-10 et L2122-8.

ORDRE DU JOUR :

- 1°) Approbation du compte rendu du conseil municipal du 28 septembre 2021.
- 2°) Convention relative au réseau de désenclavement pour la viabilité hivernale.
- 3°) Désignation des membres du CCAS.
- 4°) DM 2021-3 du budget communal.
- 5°) Modification de la grille tarifaire de la restauration scolaire.
- 6°) Questions diverses.

Je vous prie de bien vouloir respecter les consignes suivantes :

- Porter un masque individuel, se laver les mains avec une solution hydroalcoolique (fournie à l'entrée), avoir son stylo personnel pour la signature de la feuille d'émargement et respecter les distances barrières.

Veillez agréer, Cher(e) Collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Maire,
Yannick TORRES

A blue circular stamp from the Mairie d'Héricy is visible. The text inside the stamp includes "MAIRIE D'HERICY" at the top and "78501 N° 5" at the bottom. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.